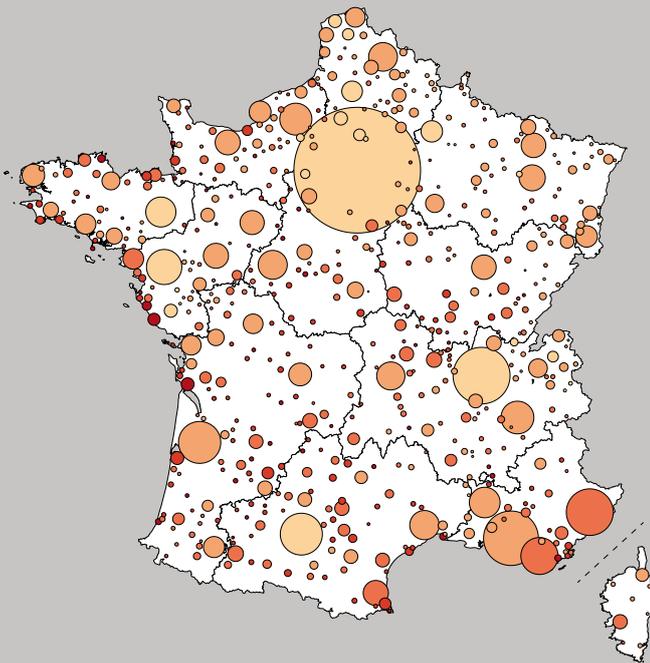


## Bassin de vie de Rouen : mesurer et connaître le vieillissement de la population

Dans le bassin de vie de Rouen, comme en France métropolitaine, le vieillissement de la population connaît une ampleur inédite sous le double effet de l'augmentation de l'espérance de vie et de la baisse de la fécondité. Pour la première fois dans l'histoire, la part des personnes de plus de 60 ans a dépassé celle des moins de 20 ans. Avec l'arrivée à l'âge de la retraite des personnes de la génération du baby-boom, le vieillissement va se poursuivre et s'amplifier au cours des dix prochaines années.

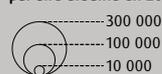
Nombre et part de personnes de 65 ans et + par aire urbaine en 2012



Part de la population de 65 ans et + par aire urbaine en 2012



Population de 65 ans et + par aire urbaine en 2012



Insee, RP 2012, AURBSE

Ce phénomène démographique bouleverse les équilibres sociaux et économiques entre générations, au point d'amener à repenser nos modèles de protection sociale, de travail, de retraite ou de transmission du patrimoine.

Dans le bassin de vie de Rouen, la part des personnes de 65 ans et + dans l'ensemble de la population est passée de 11 % à 16 % en cinquante ans. Elle devrait atteindre 24 % en 2040, selon les projections démographiques réalisées par l'Insee. À cet horizon, le nombre de personnes de 65 ans et + devrait augmenter de moitié, passant de 104 000 personnes aujourd'hui à 160 000.

Ces perspectives appellent de nécessaires adaptations dans de nombreux domaines (habitat, équipements, commerces et services, déplacements, espaces publics...) afin de mieux répondre aux attentes d'une population senior plus nombreuse. Sachant que le vieillissement va se manifester de manière différenciée dans les secteurs centraux, périurbains ou ruraux, une observation et des actions spécifiques devront être développées en fonction de la nature des territoires.

Avec cet Infolio, l'agence propose de réaliser un état des lieux chiffré du phénomène, dans le bassin de vie de Rouen, qui répond à deux objectifs : constituer progressivement un socle d'indicateurs à suivre dans la durée et porter une analyse transversale en s'appuyant à terme sur un large réseau d'acteurs (collectivités territoriales, professionnels de l'action sociale, de la santé, du logement...). Ce premier tableau de bord, loin d'être exhaustif, est réalisé à partir des indicateurs issus des bases de données de l'agence. Il a vocation à être enrichi et affiné avec ses partenaires. Les données présentées sont déclinées en quatre thématiques qui couvrent les principaux enjeux du vieillissement : démographie, conditions de logement, santé et autonomie, revenus et économie.



## Vieillessement : de quoi parle-t-on ?

Le vieillissement d'une population est le fait de comprendre une part croissante de personnes âgées. Or, à partir de quand une personne est-elle dite « âgée » ? Il n'y a pas d'âge de la vieillesse strictement défini. En termes de santé, de mode de vie, de rôle social, les sexagénaires des années 2010 sont très différents de ceux des années 1950. Le seuil de « vieillesse » à retenir sera donc fonction du thème étudié et des grandes étapes de vieillissement des individus sur lesquelles on s'accorde aujourd'hui :

— **55 à 64 ans** : actifs en fin de carrière et jeunes retraités, autonomes, mobiles, consommateurs et présents dans la vie associative. Ils préfigurent à court terme les seniors de demain.

— **65 à 74 ans** : « jeunes seniors » encore bien insérés dans la vie sociale, généralement en bonne santé. Ils vivent au quotidien sans grande difficulté.

— **75 à 84 ans** : avec l'apparition des premiers handicaps, ces seniors peuvent connaître une baisse de la mobilité, point de départ de situations d'isolement, d'où l'importance des services, commerces et équipements de proximité.

— **85 ans et +** : c'est l'âge à partir duquel la prévalence de la dépendance augmente rapidement, ce qui peut impliquer une entrée en institution spécialisée. Cependant, les personnes très âgées vivent le plus souvent à domicile et ce n'est qu'au-delà de 92 ans que la vie en établissement est majoritaire.

Dans ce document, l'âge de 65 ans a été retenu comme seuil d'observation du vieillissement démographique dans une optique d'appréhension globale du phénomène. Ce sont ces personnes qui seront ici appelées seniors.

## L'enjeu de l'attractivité

Le bassin de vie de Rouen compte aujourd'hui 25 % d'habitants de moins de 20 ans pour 16 % de plus de 65 ans (24 % de moins de 20 ans pour 18 % de plus de 65 ans au niveau national). Cette relative jeunesse s'atténue lorsque l'on compare l'aire urbaine rouennaise aux autres aires métropolitaines : avec 16 % de 65 ans et + dans sa population (104 000 personnes), le bassin de vie de Rouen arrive en 3<sup>e</sup> position des aires urbaines les plus âgées après Nice (22 %) et Marseille (18 %), au même niveau que Grenoble et Bordeaux.

Son attractivité moindre vis-à-vis des classes d'âge les plus jeunes (étudiants, actifs trentenaires et leurs enfants) pénalise Rouen par rapport à d'autres aires métropolitaines, en ne venant pas compenser la part des personnes âgées dans la population. Le solde naturel (excédent des naissances sur les décès), longtemps élevé, tend aujourd'hui à se réduire du fait du vieillissement de la population et des évolutions sociétales. Il compense à peine le déficit migratoire (excédent des départs sur les arrivées), permanent depuis les années 1970.

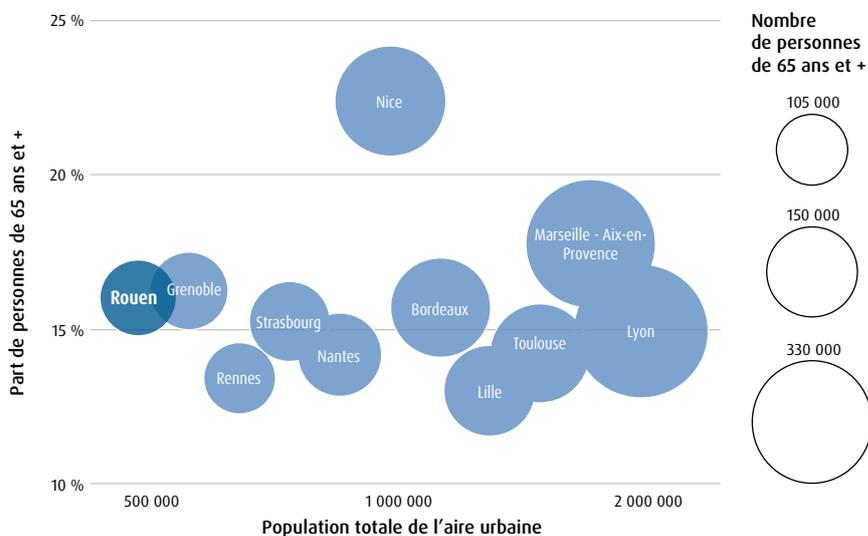
## Les seniors sont principalement des urbains

La Métropole Rouen Normandie est l'intercommunalité du bassin de vie où réside le plus grand nombre de personnes de 65 ans et + (81 000 personnes). La proportion de seniors y est également la plus importante (17 % de la population), comparativement au Pays entre Seine et Bray (14 %) et au Pays du Roumois (15 %).

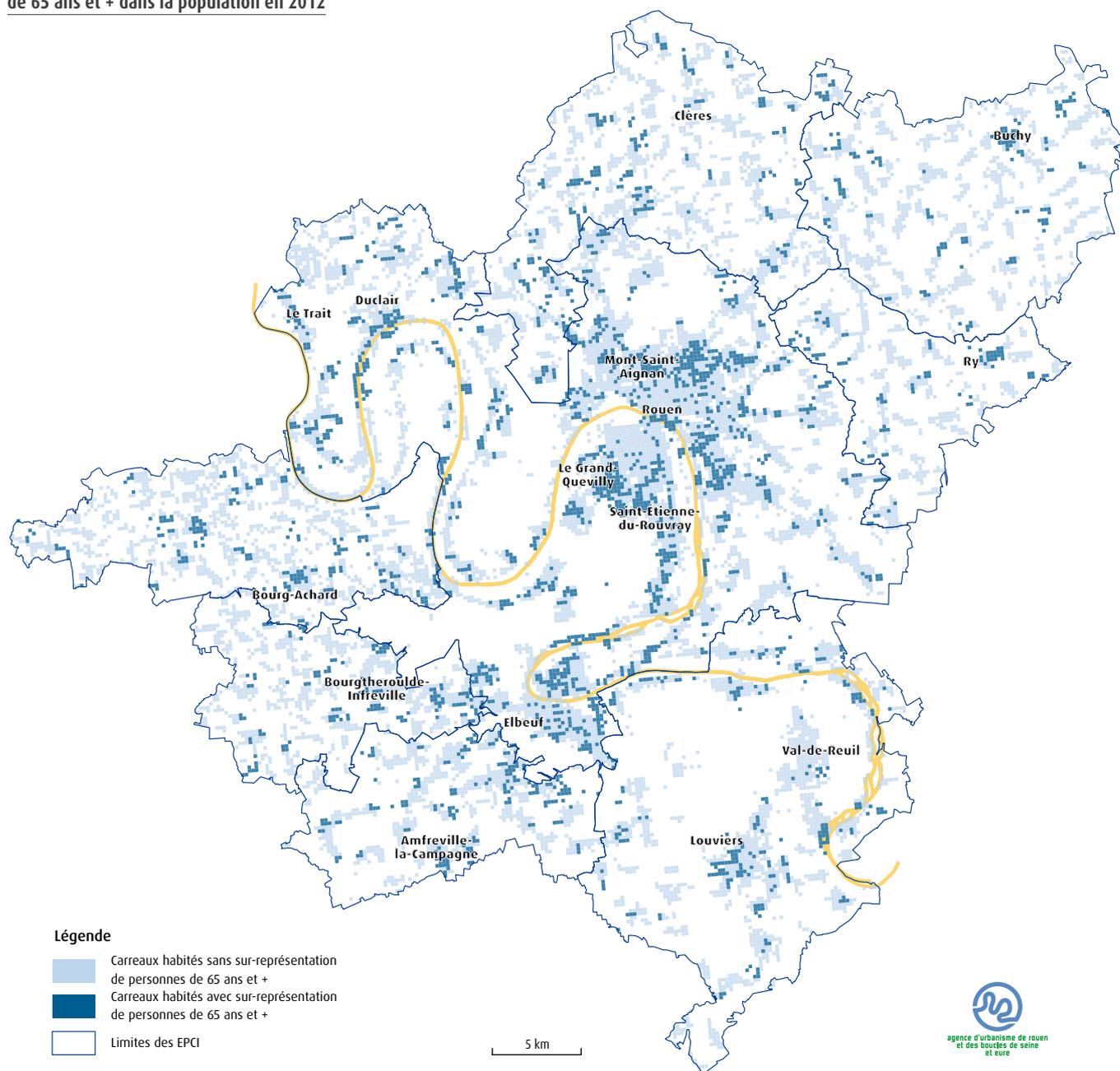
Les communes urbaines comptant les plus fortes parts de seniors (près de 25 %) sont situées dans la Métropole. Cette part est généralement plus faible dans les communes périurbaines des Pays entre Seine et Bray et Pays du Roumois qui, depuis les années 70, ont accueilli en grand nombre des familles d'accédants à la propriété, de profils socio-démographiques assez proches, à l'instar de ce qui est observé dans de nombreuses autres aires urbaines françaises.

Avec seulement 13 % de seniors dans sa population, la Communauté d'agglomération Seine-Eure apparaît comparativement jeune, avec l'influence de Val-de-Reuil, commune de 13 000 habitants, parmi les plus jeunes de France (moins de 5 % de ses habitants ont plus de 65 ans).

Nombre et part de personnes de 65 ans et + des 12 premières aires urbaines métropolitaines (hors Paris) en 2012



**Bassin de vie de Rouen : sur-représentation de personnes de 65 ans et + dans la population en 2012**



Insee/DGFiP données carroyées 200m, 2012. Traitement AURBSE, 2015.

Les données carroyées permettent de fournir une image de la répartition des habitants et de certaines de leurs caractéristiques (âge, revenus...) à une échelle infracommunale, sur la base de carreaux de 200x200 m (seuls les carreaux comportant plus de 11 ménages sont représentés). La carte fait ressortir en bleu foncé la sur-représentation de la population âgée de 65 ans et +. Sont considérés comme significatifs les 20 % de carreaux aux proportions de personnes de 65 ans et + les plus élevées, parmi les carreaux au-dessus de la médiane du bassin de vie pour cet indicateur. Les quartiers d'habitat social, les centres-bourgs ou les lotissements résidentiels à proximité des centres-villes sont des lieux où les seniors apparaissent particulièrement présents. À noter que l'existence d'un établissement d'accueil pour personnes âgées explique certaines zones de sur-représentation.

## Et demain ?

Comme partout ailleurs en France, le vieillissement de la population du bassin de vie de Rouen va être amplifié du fait de l'avancée en âge de la génération nombreuse du baby-boom.

Selon les projections réalisées en 2012 par l'Insee dans le cadre du travail mené avec l'agence d'urbanisme sur les perspectives démographiques du bassin de vie<sup>1</sup>, les personnes de 65 ans et + pourraient représenter 132 000 personnes en 2025 (21 % de la population totale) et 161 000 en 2040 (24 %).

Les progrès de la médecine ou les changements de conditions de vie, qui ont un effet sur l'espérance de vie, sont des facteurs qui peuvent venir impacter ces projections. Néanmoins, ce sont les migrations de population qui seront à l'avenir, selon l'Insee, le principal facteur d'évolu-

<sup>1</sup> Perspectives démographiques de l'Aire métropolitaine rouennaise - éléments pour une démarche prospective à l'horizon 2030.- Rouen : Insee, 2013

tion démographique des territoires, car les gains dus au solde naturel auront tendance à se tarir. C'est sur un regain d'attractivité envers les classes d'âge les plus jeunes que devront se porter les efforts visant à atténuer le vieillissement structurel de la population.

## Davantage de personnes très âgées au-delà de 2025

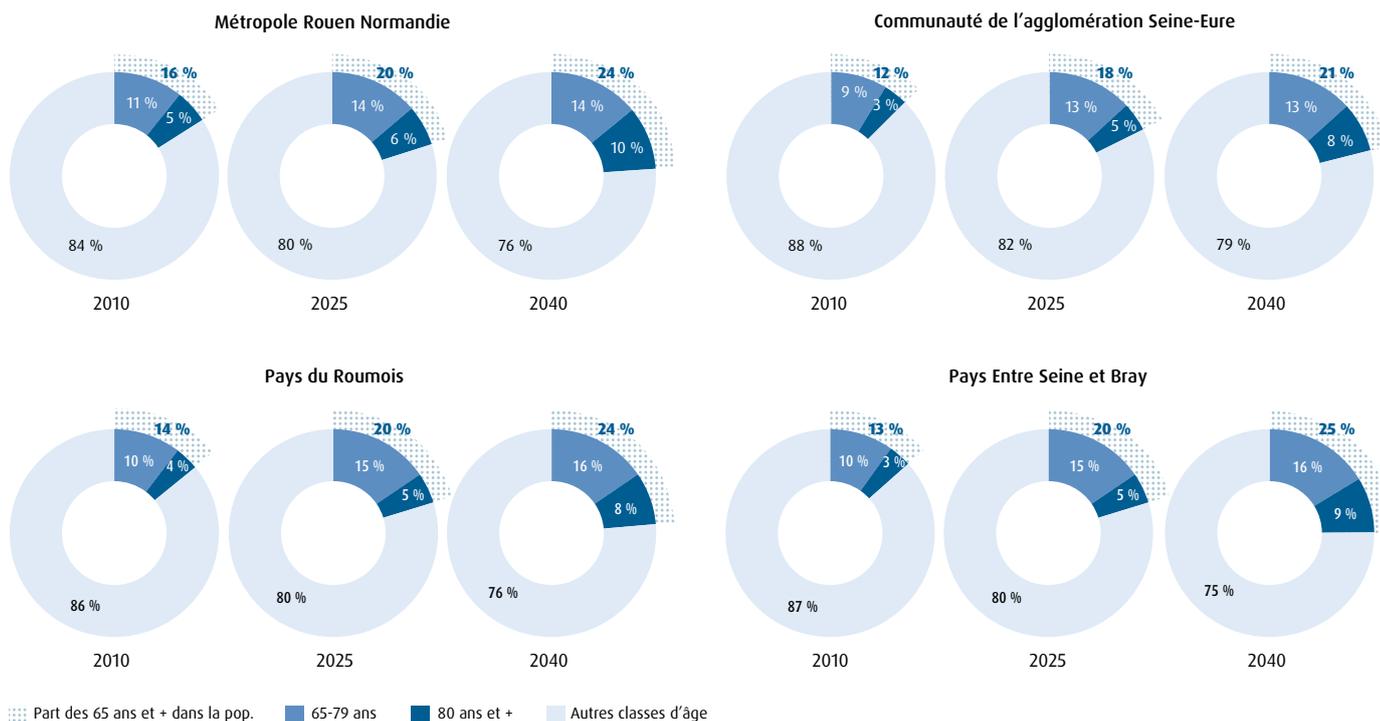
Le rapport entre générations âgées permet de projeter, pour chaque commune du bassin de vie, le passage des générations du baby-boom vers le grand âge à l'horizon 2025 (en faisant l'hypothèse que ces personnes vieilliront sur le territoire). Ainsi, en 2012, le cœur de la Métropole compte une moindre proportion de personnes de 60 à 74 ans par rapport aux 75 ans et +. À l'inverse, de nombreuses communes de première et deuxième couronnes accueillent plus de deux personnes âgées de 60

à 74 ans pour une âgée de 75 ans et +. Dans dix ans, ces « jeunes » seniors auront plus de 75 ans et viendront abonder la population très âgée.

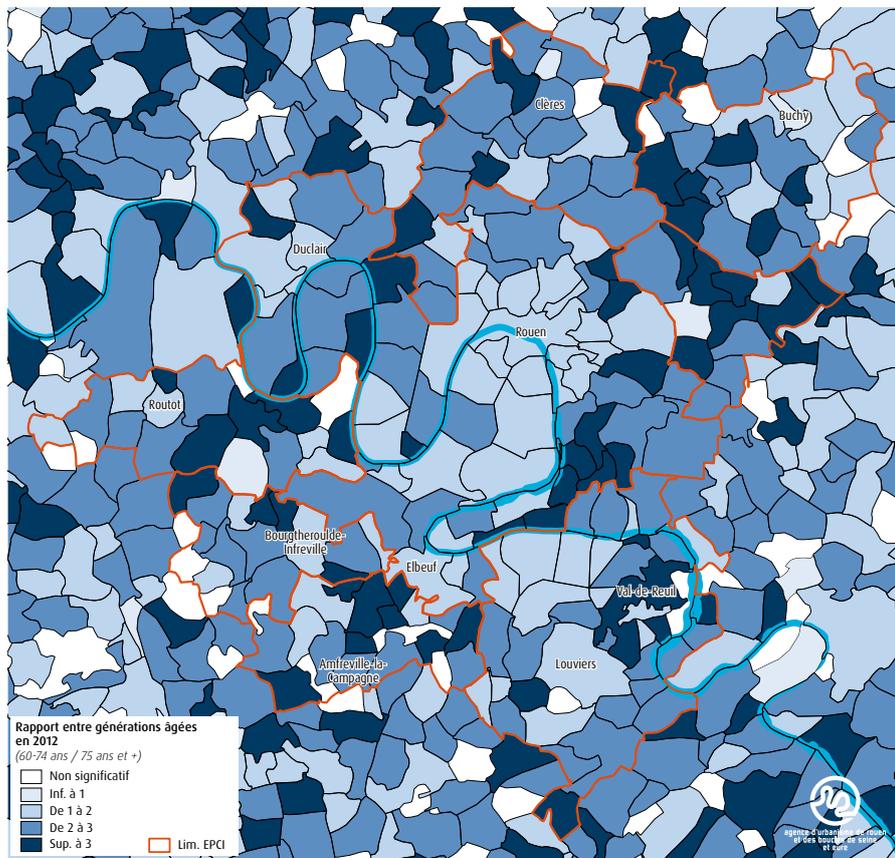
Ces analyses sont prolongées par les projections démographiques déjà citées : le Pays entre Seine et Bray, encore relativement épargné par le vieillissement en 2010, serait le territoire ayant la plus forte part de population de 65 ans et + en 2040. À cette date, la part des 80 ans et + aura quasiment triplé.

À l'échelle du bassin de vie, le nombre d'habitants de 80 ans et + devrait lui aussi doubler entre 2010 et 2040 (de 31 000 à 64 000 personnes en 2040). Le vieillissement attendu s'opère donc en deux phases : la première (en cours) correspondant au passage des baby-boomers dans la classe d'âge des 60 à 74 ans et la seconde, après 2030, où ils passeront le seuil des 80 ans. La question de la dépendance sera alors plus prégnante du fait de la longévité ■

## Bassin de vie de Rouen : part des 65 ans et + dans la population en 2010, 2025 et 2040



**Bassin de vie de Rouen : part des personnes de 60 à 74 ans sur les 75 ans et + par commune, en 2012**



Cette carte offre une représentation du vieillissement attendu des communes à moyen terme, grâce au rapport entre le nombre de personnes âgées de 60 à 74 ans et celui des personnes de 75 ans et +.

Par exemple, la commune de Val-de-Reuil compte aujourd'hui 3 fois plus de personnes âgées de 60 à 74 ans que de personnes de 75 ans et +. À l'horizon de 10 à 15 ans, les 60 à 74 ans viendront grossir massivement le nombre des personnes très âgées.

**Bassin de vie de Rouen : nombre d'habitants en 2010, 2025 et 2040**

	2010	2025	2040
Métropole Rouen Normandie	487 348	492 249	497 101
CA Seine-Eure	67 099	69 176	70 331
Pays entre Seine et Bray	50 372	56 262	58 805
Pays du Roumois	44 559	50 661	53 373
<b>Bassin de vie de Rouen</b>	<b>651 388</b>	<b>670 373</b>	<b>681 650</b>

Insee 2012 - OMPHALÉ 2010 sur RGP 2007. Traitement AURSE 2015.

**Le bassin de vie de Rouen en chiffres et en questions**

V

**104 000** personnes de 65 ans et +



**86 %** résident dans une commune urbaine

2010



**1 pers. sur 6**

2040



**1 pers. sur 4**

Les 80 ans et + en 2040

**x3**

Pays du Roumois  
Pays entre Seine  
et Bray

**x2**

Métropole  
Rouen Normandie  
CA Seine-Eure

Insee 2012. Ompalé 2010 sur RP 2007. Traitement AURSE 2015.

**Comment être plus attractif envers les jeunes pour atténuer le vieillissement structurel du bassin de vie de Rouen ?**

**Quelles réponses des territoires périurbains à leur transition démographique ?**

## Des seniors majoritairement propriétaires et vivant dans de grands logements

L'adaptation du parc de logements est un enjeu majeur des années à venir. Les seniors vivent en effet très majoritairement à domicile et souhaitent s'y maintenir : 92 % des Français âgés de 75 ans et + vivent chez eux, dont 75 % au-delà de 85 ans<sup>1</sup>. Près de la moitié des ménages de 65 ans et + occupent leur logement depuis plus de 30 ans et 75 % en sont propriétaires.

La situation est similaire dans le bassin de vie de Rouen : environ 95 % des seniors vivent en logement ordinaire, 65 % des ménages sont propriétaires et 46 % vivent depuis plus de 30 ans dans leur logement.

Ces données globales masquent des disparités territoriales : la Métropole Rouen Normandie, comme la plupart des grandes agglomérations françaises, accueille un parc locatif (public et privé) plus important que dans des secteurs moins urbains. Elle compte de ce fait une proportion de

1 Institut français des seniors / Magazine Notre Temps

seniors propriétaires moindre, alors que celle-ci dépasse 90 % dans les communautés de communes plus rurales comme Amfreville-la-Campagne ou le Plateau de Martainville, dont les logements sont très majoritairement des maisons individuelles occupées par leurs propriétaires. Cependant, dans les communes urbaines comme dans les communes rurales, les logements où résident les seniors sont généralement plus grands, même lorsqu'il s'agit d'appartements : en fin de parcours résidentiel, les seniors habitent encore souvent le logement familial et ce, alors même qu'au-delà de 80 ans, 65 % sont des personnes seules.

## Un vieillissement important dans le parc social

Dans la Métropole Rouen Normandie comme dans la Communauté d'agglomération Seine-Eure (CASE), le logement social représente plus d'un quart du parc de logements. 26 % des seniors dans la Métropole et 16 % dans la CASE résident en HLM. Ces

proportions vont augmenter dans les dix ans à venir, car les locataires de 55 à 64 ans, fortement représentés, vont probablement vieillir dans leur logement et s'ajouter aux seniors déjà en place : 27 % des 55-64 ans de la Métropole vivent dans un logement social et 23 % pour la CASE.

## 3200 logements et 5300 lits dédiés aux seniors

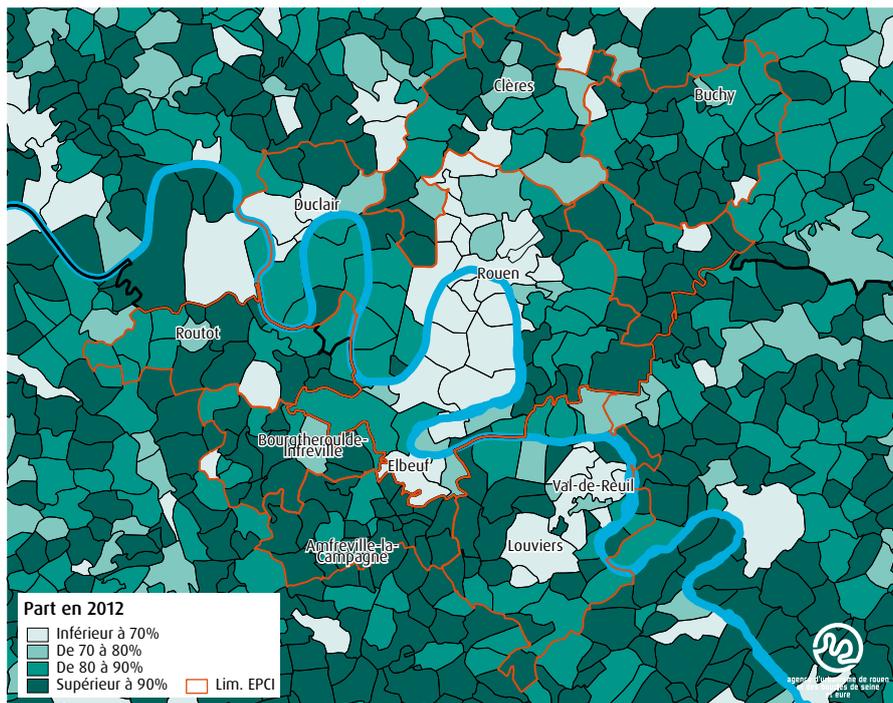
Avec 149 places pour 1000 personnes de 75 ans et +, le bassin de vie de Rouen apparaît bien doté en structures pour personnes âgées, comparativement à la Normandie (143 ‰) et à la France (121 ‰).

Le taux d'équipement du bassin de vie en foyers-logements est supérieur au taux français (51 ‰ contre 21 ‰ en France) : 3200 studios, T1 ou T2, implantés dans les communes les plus urbaines du territoire, ciblent les personnes âgées autonomes aux revenus modestes. L'offre se diversifie ces dernières années avec la création de nouvelles formes d'habitats, notamment d'initiative privée, dédiées aux seniors autonomes.

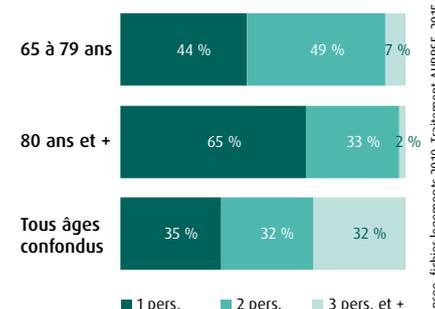
Enfin, le bassin de vie offre 5300 lits en Établissements d'Hébergements pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD). En Haute-Normandie, en 2014, le coût moyen mensuel d'une prise en charge en établissement s'élève à 1800 € dans les structures associatives ou publiques et à 2640 € dans le privé<sup>2</sup>.

2 Enquête Retraite Plus, 2015. <http://www.retraiteplus.fr>

## Bassin de vie de Rouen : part de propriétaires parmi les ménages dont la personne de référence est âgée de 65 ans et +



## Bassin de vie de Rouen : taille des ménages dont la personne de référence est âgée de 65 ans et +



Insee, fichier logements 2010, Traitement AURBSE, 2015.

## Bassin de vie de Rouen : hébergements et logements dédiés aux seniors (septembre 2015)



FINESSE 2015, ARS 2014, CGZ7 2015. Traitement AURBSE 2015.

La carte ci-dessus propose un recensement des principales structures d'accueil des seniors dans le bassin de vie de Rouen : les foyers-logements, les résidences services, les Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) ainsi que les « villages seniors », « papy-lofts » et « béguinages ». Ces derniers constituent une offre de développement récent sur notre territoire.

Par ailleurs, il existe d'autres solutions d'habitat pour seniors autonomes en dehors des structures dédiées, non répertoriées ici du fait de leur caractère diffus : l'accueil familial, les formes de cohabitations entre seniors ou intergénérationnelles, etc. qui contribuent à lutter contre l'isolement.

	EHPAD		Foyers-logements		Résidences services		Autres	
	Struct.	Lits	Struct.	Logts	Struct.	Logts	Struct.	Logts
Métropole Rouen Normandie	37	4 071	45	2 370	3	233	4	90
CA Seine-Eure	4	508	3	201	-	-	1	10
Pays entre Seine et Bray	5	507	1	52	-	-	1	36
Pays du Roumois	2	218	3	149	-	-	1	36
<b>Bassin de vie de Rouen</b>	<b>48</b>	<b>5 304</b>	<b>52</b>	<b>2 772</b>	<b>3</b>	<b>233</b>	<b>7</b>	<b>162</b>

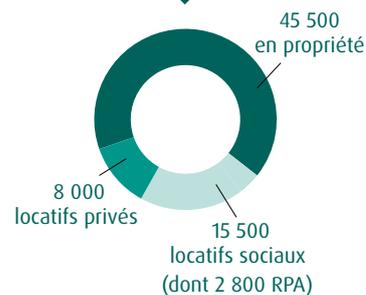
FINESSE 2015, ARS 2014, CGZ7 2015. Traitement AURBSE 2015.

## Le bassin de vie de Rouen en chiffres et en questions

V

> **95 %** des seniors vivent à domicile

Ils occupent 69 000 logements



**69 %**  
en maison



**31 %**  
en appartement

> **5 %** des seniors résident en établissements



5 300 lits en EHPAD

Insee, fichier détail logements, 2011. AURBSE, 2015.

**Du bassin de vie au quartier, comment permettre aux seniors de vieillir dans un environnement choisi ?**

**Comment développer un habitat qui puisse à la fois favoriser l'autonomie des personnes âgées et leur inclusion sociale ?**

## Un contexte socio-sanitaire qui appelle à la vigilance

En 2012, l'Insee et l'observatoire régional de la santé de Haute-Normandie posaient le constat d'une situation sanitaire et sociale régionale peu favorable : un taux de chômage élevé, une population peu diplômée et une forte proportion de bénéficiaires de minima sociaux, rencontrent une offre de soins déficitaire en professionnels de santé libéraux, en lits et places d'hospitalisation, ainsi qu'une surmortalité de 16 % si l'on considère les moins de 65 ans (mortalité prématurée). Bien que le territoire de santé de Rouen-Elbeuf, dans lequel s'inscrit le bassin de vie, présente les indicateurs socio-sanitaires les moins dégradés et la meilleure offre de soins, la situation reste moins favorable qu'au niveau national<sup>1</sup>.

La structure socio-démographique haut-normande explique en partie cette situation. La Fédération Nationale des Observatoires Régionaux de Santé (FNORS) montre qu'il existe généralement un lien entre la catégorie socio-professionnelle et la mortalité : ainsi, les ouvriers/employés présentent un taux de mortalité prématurée trois fois plus élevé que celui des cadres supérieurs et professions libérales.

De par sa composition sociologique et la faible densité d'équipements

<sup>1</sup> Les territoires de santé en Haute-Normandie - Situation socio-sanitaire actuelle et perspectives démographiques. Insee Aval n°114, 2012.

sanitaires, il est probable que la population du bassin de vie de Rouen vieillisse en plus mauvaise santé qu'en moyenne en France.

## La difficile mesure de la dépendance

L'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA) est attribuée par les départements aux personnes de plus de 60 ans en perte d'autonomie, après évaluation de leur niveau de dépendance (niveaux 1 à 4 de la grille AGGIR<sup>2</sup>).

Le taux de couverture des personnes de 60 ans et + est très variable suivant les départements : en 2013, environ 10 % bénéficient d'un plan APA en Seine-Maritime et 6,4 % dans l'Eure (la moyenne nationale étant de 8,2 %).

Toutes les personnes dépendantes ne sollicitant pas cette aide et les modalités d'instructions des demandes pouvant varier, le nombre de bénéficiaires de l'APA n'est pas représentatif du niveau de dépendance de la population âgée. Il permet toutefois de quantifier les situations de dépendances déclarées.

En France, le coût annuel de l'APA a triplé en 10 ans, passant de 1,8 millions d'euros en 2002 à 5,4 millions en 2012. Selon les estimations de la DREES<sup>3</sup>, les dépenses annuelles en

<sup>2</sup> La grille nationale AGGIR (Autonomie Gérontologie Groupes Iso-Ressources) va de GIR 1 (niveau de dépendance élevé) à GIR 6.

<sup>3</sup> Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques.

faveur de l'APA en Haute-Normandie passeraient de 156 millions en 2012 à plus de 203 millions en 2025.

## L'importance de la proximité et du lien social

Les soins et services à domicile sont essentiels au prolongement de l'autonomie des personnes âgées, tout comme la fréquentation des commerces et services de proximité, les visites chez le médecin... Ceux-ci rythment le quotidien des seniors et leur permettent de maintenir un lien social essentiel.

Les équipements de proximité sont nombreux dans les espaces les plus urbains du bassin de vie de Rouen : la Métropole Rouen Normandie et la Communauté d'agglomération Seine-Eure offrent 90 % des commerces et services de santé de proximité. Les petits bourgs ruraux offrent également un bouquet de commerces et de services de proximité qui structurent les intercommunalités du bassin de vie. Ils constituent des pôles relais favorables aux modes de vie autonomes des seniors ■

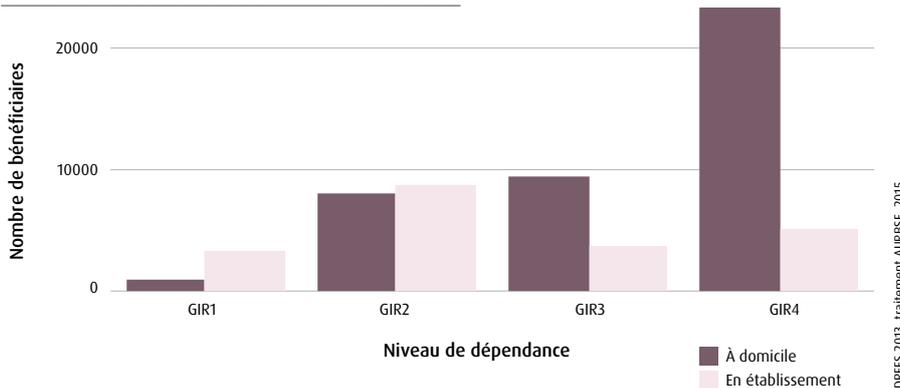
### Combien de personnes seront dépendantes demain ?

L'extrapolation de l'Enquête Handicap-Santé<sup>\*</sup> sur la base des projections démographiques de l'Insee permet d'estimer que le bassin de vie pourrait compter, à l'horizon 2025 :

- > **136 000** personnes de **60 ans et + autonomes** (105 000 personnes aujourd'hui) ;
- > **29 000** personnes de **60 ans et + en perte d'autonomie** (23 000 personnes aujourd'hui) ;
- > **9 900** personnes de **60 ans et + dépendantes ou fortement dépendantes** (7800 personnes aujourd'hui).

\* Enquête Handicap-Santé, Insee/DREES (Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques), 2008. Échantillon représentatif de 28 500 personnes de tous âges vivant en ménages ordinaires.

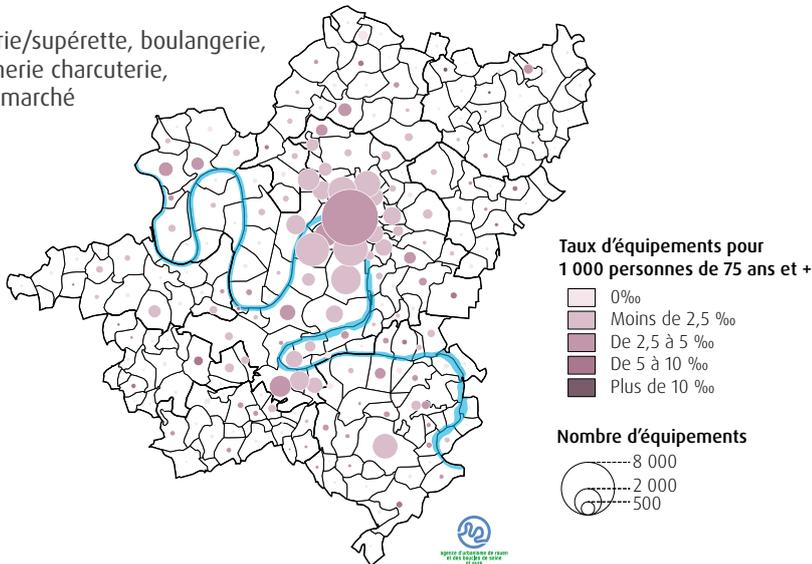
Haute-Normandie : bénéficiaires de l'APA en 2013



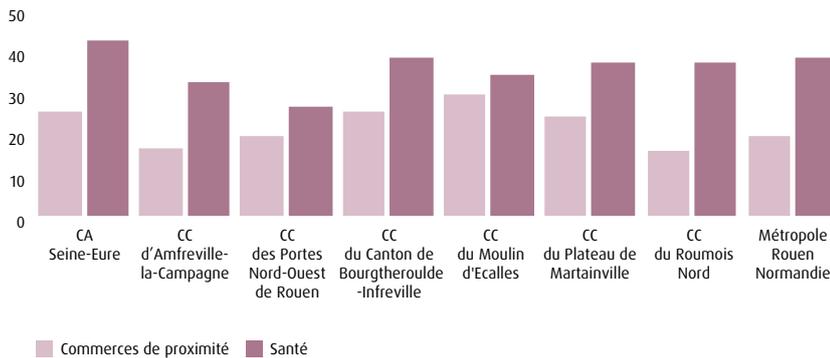
## Bassin de vie de Rouen : nombre et densité d'équipements de proximité\* pour 1000 personnes de 75 ans et +

\* 10 équipements de commerce et de santé choisis parmi les 30 qui constituent la gamme « de proximité » définie par l'Insee dans la Base permanente des équipements 2014.

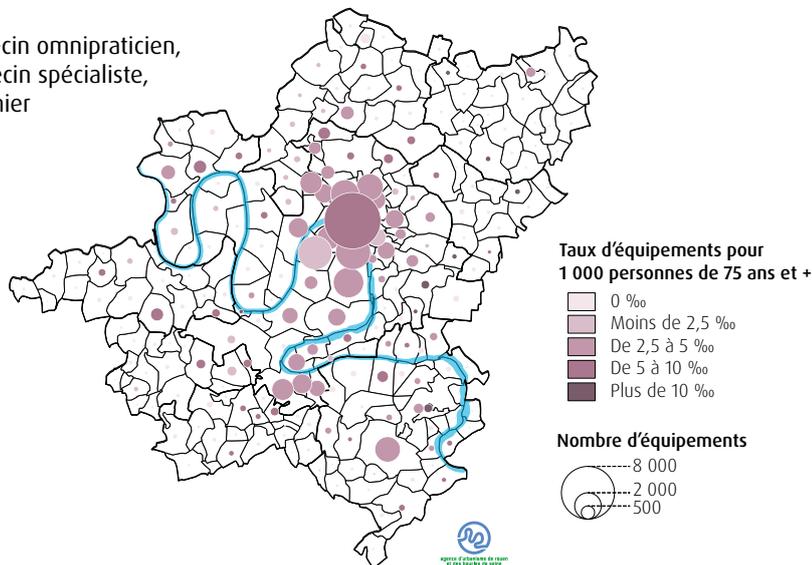
Épicerie/supérette, boulangerie, boucherie charcuterie, supermarché



Taux d'équipements pour 1000 pers. 75 ans et +



Médecin omnipraticien, médecin spécialiste, infirmier



## Le bassin de vie de Rouen en chiffres et en questions

V

### Seniors dépendants

2010

2025



7 800 pers.

10 000 pers.



→ 43 % ont plus de 55 ans

650 médecins



→ 90 % dans les communes urbaines

67 équipements de proximité pour 1 000 pers. de 75 ans et +

Insee, base permanente des équipements 2013

Insee, BPE 2013, Omphale 2010, EHS 2008.

Comment améliorer la situation socio-sanitaire dans le bassin de vie de Rouen pour que ses habitants vieillissent en bonne santé ?

Comment faciliter le quotidien des seniors par un meilleur accès aux équipements et services ?

## Des habitants aux revenus plus modestes que dans les autres aires métropolitaines

Le revenu disponible<sup>1</sup> médian des habitants de l'aire urbaine rouennaise (19 956 €/an en 2012) se situe parmi les plus faibles des grandes aires urbaines métropolitaines, devant Lille et Marseille. Les écarts de revenus y sont en revanche plus faibles comme à Nantes et à Rennes. Le taux de pauvreté — 13,4 % de l'ensemble des ménages — se situe en deçà de celui de la France métropolitaine et en milieu de classe-

<sup>1</sup> Comprend les revenus d'activité, ceux du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), après impôts.

ment par rapport aux 12 premières aires urbaines. Après Strasbourg, l'aire urbaine de Rouen est d'ailleurs celle qui a le taux de pauvreté le plus faible pour les ménages de 75 ans et + (6,5 %).

## Des seniors globalement plus aisés que les autres catégories de ménages...

Au niveau national, le revenu médian des seniors est plus élevé que celui de l'ensemble des ménages. Ce constat se vérifie dans l'aire urbaine de Rouen : le revenu médian des 60 à 74 ans (21 505 €/an) est ainsi supérieur de 7 % à celui de l'ensemble des ménages (19 956 €/an). Tout en

restant supérieur au niveau français (18 972 €/an), ce revenu diminue au-delà de 75 ans (19 531 €/an). Cette baisse s'explique notamment par les veuvages plus fréquents à ces âges.

## ... et des niveaux de retraite contrastés selon les communes

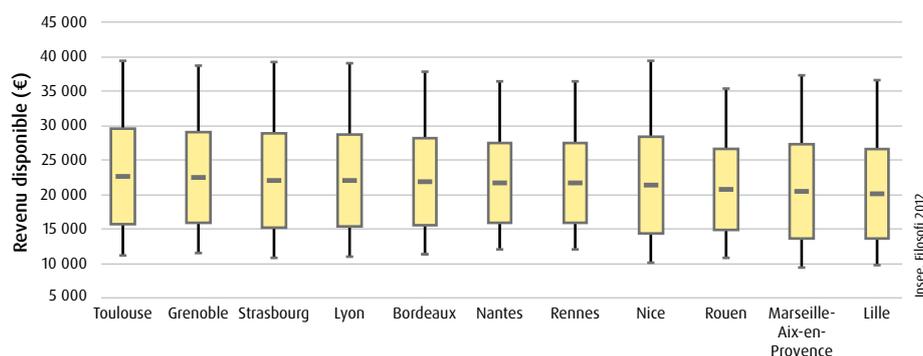
La « géographie sociale » des territoires est souvent le reflet de la répartition spatiale du parc de logements selon les statuts d'occupation<sup>2</sup>. Ce lien conduit notamment à la mise en évidence de territoires aux ménages aisés où dominent les propriétaires occupants d'âge moyen à plus avancé.

Ainsi, au sein du bassin de vie de Rouen, la cartographie des montants moyens de retraites et pensions déclarés par les foyers fiscaux en 2013 (ci-contre) révèle des contrastes marqués entre communes : ces montants varient de 14 530 €/an à Val-de-Reuil à 34 556 €/an à Saint-Martin-du-Vivier, pour un montant moyen de 21 670 € par an dans l'ensemble du bassin de vie de Rouen.

Les niveaux de retraite moyens du bassin de vie de Rouen sont supérieurs à ceux observés en Normandie et à l'échelle nationale. Cependant, ils ont augmenté moins vite dans notre territoire : depuis 2004, les retraites moyennes ont augmenté de 9 % dans le bassin de vie de Rouen, 12 % en Normandie et 11 % en France.

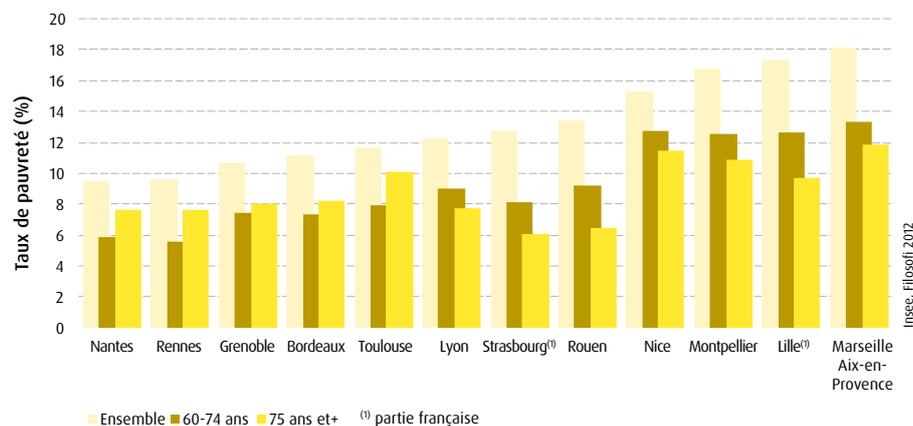
Les perspectives nationales sur le niveau de vie des futurs retraités sont incertaines, compte tenu du contexte économique actuel, des évolutions des modes de vie et des négociations sur l'allongement des durées de cotisation. Le Conseil d'orientation des retraites constate depuis plusieurs années une dégradation du pouvoir d'achat des retraités. Il note également une disparité de situations selon les régimes de retraite et les générations ■

### Distribution des revenus disponibles de l'ensemble des ménages des 12 aires urbaines métropolitaines françaises en 2012 (hors Paris)



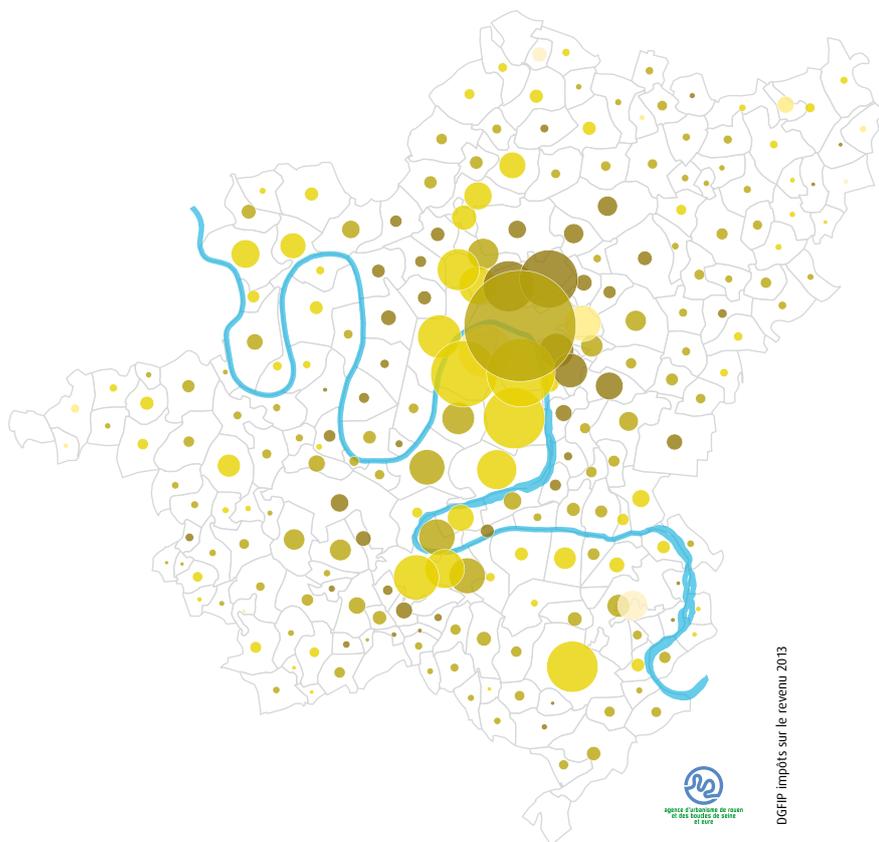
Les 10 % des ménages les plus modestes ont un revenu légèrement supérieur à celui des mêmes ménages de Paris ou Nice (autour de 10 700 €/an), alors que les 10 % les plus aisés ont des revenus parmi les moins élevés des aires urbaines de comparaison.

### Taux de pauvreté des ménages par âges des 12 aires urbaines métropolitaines françaises en 2012 (hors Paris)



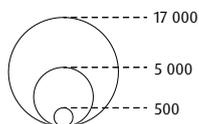
<sup>2</sup> Les profils des ménages du bassin de vie de Rouen. AURBSE, 2013

**Bassin de vie de Rouen : montant moyen des retraites déclarées en 2013 et nombre de foyers fiscaux concernés**



DGFiP Impôts sur le revenu 2013

**Retraites et pensions. Nombre de foyers fiscaux concernés**



**Montant moyen annuel des retraites et pensions par foyer fiscal**



**Évolution du montant moyen des retraites déclarées entre 2004 et 2013 (euros constants)**

	2004	2010	2013
Bassin de vie de Rouen	19 627 €	20 941 €	21 666 €
Normandie	18 052 €	19 739 €	20 452 €
France	18 855 €	20 445 €	21 151 €

DGFiP Impôts sur le revenu 2013

**Le bassin de vie de Rouen en chiffres et en questions**

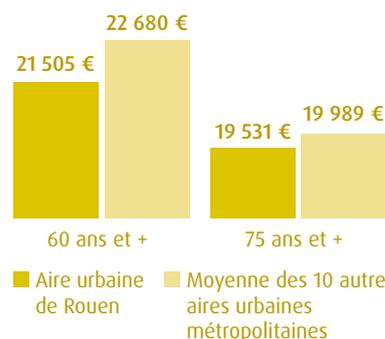
V



**120 000** retraités



Revenu moyen disponible en 2012 par an et par ménage



**6,5 %** des 75 ans et + sont pauvres

Insee, Filosofi, 2012

**Le niveau de vie des seniors va-t-il se maintenir ?**

**Quelles conséquences d'une variation de leurs revenus sur la prise en charge sociale, l'économie présente et le développement de la « silver economy » ?**

## Tableau de bord

	Bassin de vie de Rouen	dont urbain*	dont rural**	Normandie	France	
<b>Démographie</b>	Part des habitants de moins de 20 ans	25 %	27 %	25 %	24 %	
	Part des habitants de 65 ans et +	16 %	16 %	14 %	18 %	
	Part des habitants de 80 ans et +	5 %	5 %	4 %	6 %	
	-> dont femmes	67 %	68 %	61 %	66 %	
	Indice de jeunesse (part des moins de 20 ans sur les plus de 60 ans)	114	112	127	101	102
Indice de vieillissement attendu	92	87	131	89	91	
<b>Conditions de logement</b>	Part de ménages de 65 ans et + propriétaires occupants	65 %	62 %	89 %	72 %	75 %
	Part de ménages de 65 ans et + locataires du parc social	22 %	25 %	3 %	15 %	11 %
	Part de ménages de 65 ans et + locataires du parc privé	12 %	12 %	7 %	12 %	12 %
	Part de ménages de 65 ans et + dans leur logement depuis plus de 30 ans	46 %	44 %	59 %	45 %	48 %
	Part de ménages de 80 ans et + d'une personne	65 %	62 %	55 %	63 %	61 %
	-> résidant dans un grand logement (T4 ou +)	44 %	43 %	64 %	47 %	51 %
	-> résidant en maison	45 %	41 %	94 %	61 %	57 %
	Part de ménages de 80 ans et + en logement collectif sans ascenseur	17 %	18 %	3 %	13 %	15 %
	Part de ménages de 80 ans et + dans leur logement depuis moins de 2 ans	5 %	5 %	3 %	5 %	5 %
	Taux d'équipement en structures dédiées (‰ personnes de 75 ans et +) :					
-> logements de foyers-logements	51 ‰	57 ‰	9 ‰	37 ‰	21 ‰	
-> logements de structures privées	7 ‰	6 ‰	15 ‰	ND	ND	
-> lits d'EHPAD	98 ‰	98 ‰	98 ‰	106 ‰	102 ‰	
<b>Santé &amp; autonomie</b>	Taux d'équipements de proximité (‰ personnes de 75 ans et +) :					
	-> médecins, infirmiers, spécialistes	47 ‰	50 ‰	23 ‰	39 ‰	30 ‰
	-> épiceries/supérettes, boulangeries, boucheries-charcuteries, supermarchés	20 ‰	20 ‰	18 ‰	20 ‰	10 ‰
	Nombre de bénéficiaires de l'APA	ND	ND	ND	68 488	1 239 404
-> dont à domicile	ND	ND	ND	41 837	735 938	
-> pour 100 personnes de 60 ans et +	ND	ND	ND	8,4 %	8,2 %	
<b>Revenus &amp; économie</b>	Revenu médian des ménages (€/an)	19 956 €***	ND	ND	19 216 €	19 786 €
	Revenu médian des ménages de 75 ans et + (€/an)	19 531 €***	ND	ND	18 234 €	18 972 €
	Montant moyen des pensions et retraites par foyer fiscal (€/an)	21 666 €	22 752 €	21 479 €	20 452 €	21 151 €
	Taux de pauvreté des ménages de 75 ans et +	6 %***	ND	ND	8,6 %	10 %
	Part des personnes de 60 ans et + en activité	6 %	6 %	7 %	6 %	7 %
	Nombre d'actifs pour 1 retraité	2,27	2,25	2,39	1,96	2,16

Insee RGP 2012

Insee - Fichier Logement 2011 - Finiss 2015, AURBSE 2015

Insee : BPF 2013, RGP 2012 ; DRDES, 2015

Insee : Filosofi 2012 ; Impôts sur le revenu 2013 ; Insee : RGP-POP, 2012

\* Urbain : ensemble des communes comprises dans une unité urbaine et « villes isolées » (découpage Insee 2010)

\*\* Rural : ensemble des communes non comprises dans une unité urbaine (découpage Insee 2010)

\*\*\* Donnée à l'aire urbaine